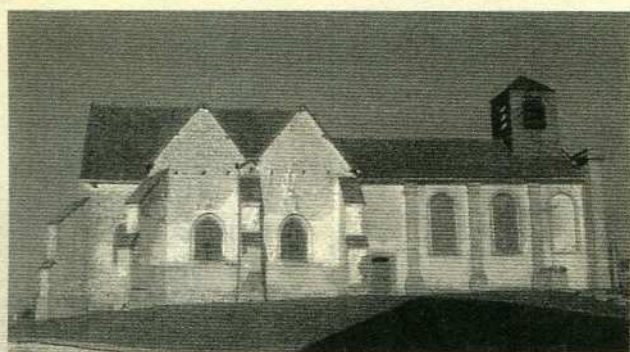
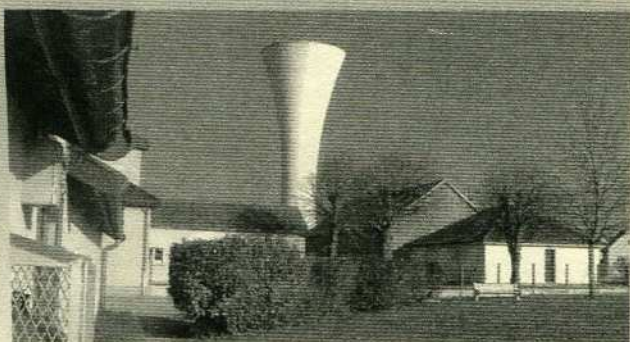


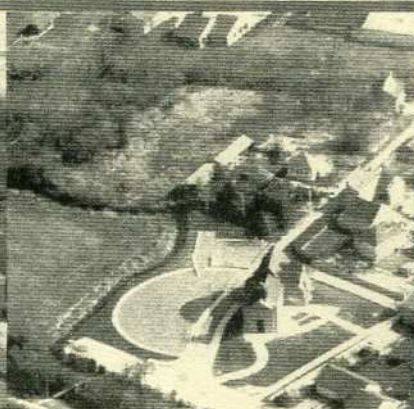


*Pars
lès
Romilly*



L'écho de Pars

Bulletin Municipal d'informations de Pars lès Romilly N°31 - 15 novembre 2007



Sommaire

Le mot du maire.....	2
Cela s'est passé dans notre commune.....	3 à 9
Cela se passe dans notre commune	10
Les associations vous parlent.....	11
Un peu de détente.....	12 à 13
Nouveautés.....	14
Etat civil.....	15
Dernière minute.....	16



Le mot du Maire

Les élections Municipales ainsi que les élections du conseiller général, se dérouleront les 9 et 16 mars prochain.

A l'issue de ce mandat je mettrai donc un terme à ma fonction.

Cependant, la tâche restera importante. Dès les subventions créditées, l'assainissement collectif débutera en 2008.

Le lotissement communal dit "Les corvées" est actuellement lancé. La maison Favin sera également aménagée en logements et magasin de vente de pain. La salle des associations disposera de sanitaires réglementaires. L'enquête publique étant terminée, le conseil municipal vient d'approuver le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisation) qui remplace désormais le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) afin de se mettre en conformité avec la ville de Romilly pour redéfinir les limites territoriales.

Ceci n'est pas l'expression d'un bilan, mais il est évident qu'une fin de mandat ne clôture pas naturellement les chantiers en cours.

Comme l'exige l'article L.521 du code électoral, le droit de réserve s'applique jusqu'à l'élection de mars. Ainsi par ce dernier editorial, je remercie toutes les électrices et électeurs qui m'ont accordé leur confiance. Je remercie également tous mes collègues qui ont coopéré à mes côtés au cours de ces mandats successifs.

Il est souhaitable, si une concurrence électorale émerge, que règne un esprit de tolérance. Il est nécessaire, qu'associé à la compétence, l'effort d'entreprendre et de gérer profite uniquement à l'intérêt et à la prospérité de notre collectivité.

Lucien Pasquet



N° d'inscription : L1 N° 20/94

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
DE PARS LES ROMILLY
N°31 - 15 novembre 2007

- Directeur de la publication :
Lucien PASQUET
- Responsable de la rédaction :
Lucien PASQUET
- Mise en page :
Philippe BENOIT
- Comité de rédaction :
Anne-Marie LANGUILLAT -
Marianne JOLY - Martine KOZOLYS -
Danièle VAN RYSEGHEM -
Jacques BREUIL - Philippe BENOIT -
Jean-Louis GAUDION
- Photos :
Philippe BENOIT
- Dessins :
Danièle VAN RYSEGHEM

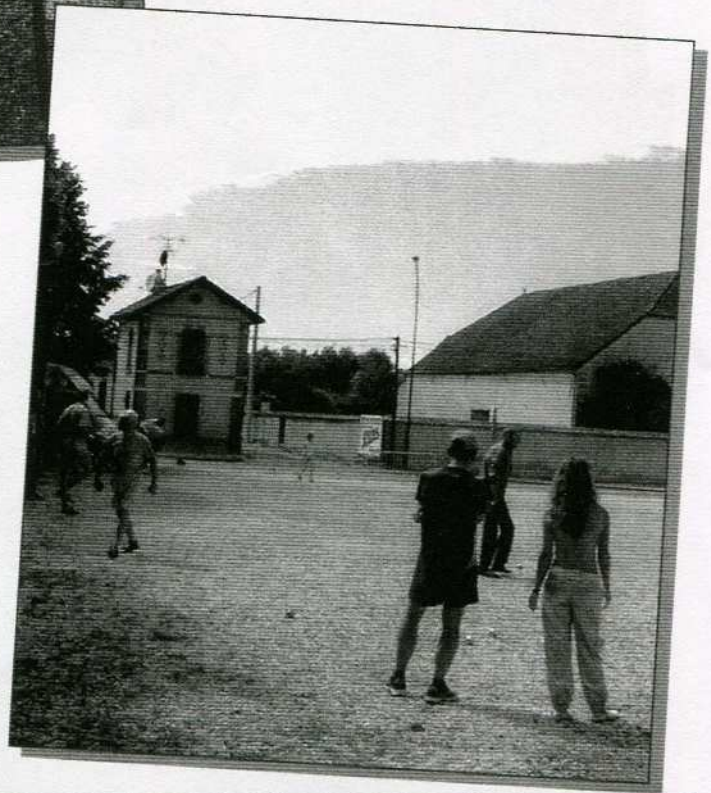
Site : <http://www.ville-parslesromilly.fr>

Courriel : ville.parslesromilly@wanadoo.fr

>> Cela s'est passé dans notre commune

14 juillet

Nous restons dans la tradition avec les jeux et les joueurs de boules. Le soir, une centaine de personnes se sont retrouvées pour le repas, et la soirée s'est terminée sur quelques notes de musique. Tout cela dans une ambiance très conviviale.



>> Cela s'est passé dans notre commune

Cet été, au centre de loisirs....

Cette année encore le centre de loisirs "de Pars et d'Autres" a accueilli une vingtaine d'enfants au mois de juillet.

Les activités ont été nombreuses : sorties (Nigloland, parc des félins, chèvrerie, cinéma), activités manuelles (pâtisseries, masques, totems, objets multiples et variés), activités physiques et musicales. Le séjour était construit autour du thème du cirque. Une représentation a eu lieu en fin de séjour en présence des parents.



Nous rappelons que le centre est ouvert au mois de juillet pour les enfants de 5 à 11 ans, qu'un service de restauration sur place est proposé, que les inscriptions se font à la semaine en journée ou en demi-journée. Une réduction de 20% est appliquée à partir du deuxième enfant d'une même famille.

>> Cela s'est passé dans notre commune

Fleurissement



Cette année, pour parfaire le fleurissement, des bacs et des vasques ont été installés.

Suite à notre inscription au concours de fleurissement, nous n'avons pas obtenu de fleur mais des encouragements. Nous allons continuer dans cette voie. Aussi, le fleurissement de la commune ne s'arrête-t-il pas seulement sur la place de la mairie: une participation des habitants au fleurissement de leur maison et de leur jardin serait un plus.



>> Cela s'est passé dans notre commune

Journée propreté

Nos remerciements aux enseignantes et leurs élèves qui ont prêté leur concours à cette matinée. En revanche, on ne peut que regretter la faible mobilisation des adultes à cette noble cause . . .

Brocante et Marché de l'artisanat



Encore une belle journée de brocante avec son lot de visiteurs et d'acheteurs.
Bonne ambiance, beaucoup de monde.



>> Cela s'est passé dans notre commune



Un grand merci aux
personnes qui aident
au bon fonctionnement
de cette journée.

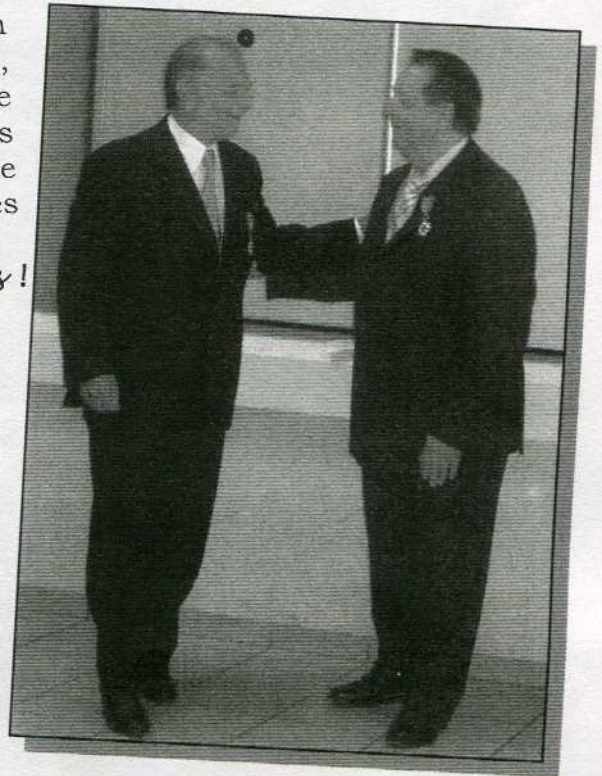


>> Cela s'est passé dans notre commune

Cérémonie de remise de la Légion d'Honneur

Nommé au Journal Officiel du 2 janvier 2007 dans l'ordre national de la Légion d'Honneur, c'est le 6 septembre dernier à la salle polyvalente, devant une assistance de proches, amis et collègues invités à titre privé, que M. Lucien Pasquet s'est vu remettre par M. Gérard Menuel, en présence de Mrs François Baroin, Dominique Jane, Philippe Adnot et Paul Granet, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, le récompensant ainsi pour ses nombreux services rendus à la collectivité.

Félicitations !



Cérémonie du 11 novembre



>> Cela s'est passé dans notre commune



Repas du 11 novembre



> > Les associations vous parlent

Club Diamant 3

Le saviez-vous ?

Il existe dans votre commune un club appelé Diamant 3. C'est une association de personnes en retraite de tous âges qui se réunissent chaque jeudi de 14 heures à 18 heures pour jouer à plusieurs jeux de société y compris les cartes (*belote ou tarot*). C'est une occasion de se retrouver et de mieux se connaître dans notre village ainsi que de rompre quelquefois la solitude pour un jour dans la semaine.



Cela dit, pour participer à celle-ci, il vous suffit de téléphoner au 03.25.24.72.57 pour vous inscrire ou nous rendre visite à la salle polyvalente de Pars lès Romilly le jeudi après midi.

Les frais d'inscription sont de 12 €uros par an, durant la "récréation", il vous est proposé goûter et boisson avec une participation de 2 €uros. Chaque année, il vous est offert par le club, un repas gratuit. Bien entendu, cette association est à but non lucratif et si nos finances le permettent, nous envisageons une sortie extérieure d'une journée gratuite. Alors pourquoi ne viendriez-vous pas nous retrouver ? Bien sûr, si vous avez des amis de pays voisins disponibles, vous pouvez nous les faire connaître.

Amicalement vôtre, Le Président.

Tonic club gymnastique

Mesdames, mesdemoiselles,

Si vous avez envie de bouger dans une ambiance sympathique, venez participer un 1er cours gratuit, le Tonic club et Josyane, notre dynamique prof vous accueilleront avec plaisir.

Les cours ont lieu tous les jeudis soirs de 19h15 à 20h30 à la salle des fêtes de Pars lès Romilly.

Renseignements : 03.25.39.14.70 ou 03.25.24.90.27

Grille du 14 juillet



MANIF DU 14/07 AUX FLAM- BEAUX		FEU DU 14/07 FIXATIONS		VÉLO VENTILE		CONDUIRE TITANE		JOIE DIGNE DU 14/07	
R	E	A	R	A	I	T	E	HISSÉS LE 14/07	
AMBIANCE DU 14/07 TERMINERA	F	E	T	E	PAYS D'ASIE	I	N	D	E
F	I	N	I	R	A	LENTILLES JEU DE CARTES	E	R	S
VIRE DE BORD CONSCRÉ	L	O	F	E	PERRO- QUETS APRÈS VOUS	A	R	A	S
B	E	N	I	CONJONC- TION VOICI À ROME	E	SAINT DE BIGORRE CONJONC- TION	P		
CONIFÈRE	CLOSE SOUVENT D'ARTIFICE	S	C	E	L	L	E	E	COLÈRE
I	F	POUFFAI POLICE SÈCRÈTE	E	C	L	A	T	A	I
INFINITIF FUITES	E		DÉMON- STRATIF		E		EN CHALDÉE	V	R
V					S	DIRECTION	A	X	E

Quelques Rébus

Mademoselle comment va vore ?

Réponse : Mademoiselle sait " ! " comment va votre sans " ! " ? (Mademoiselle Sophie, comment va votre santé ?)

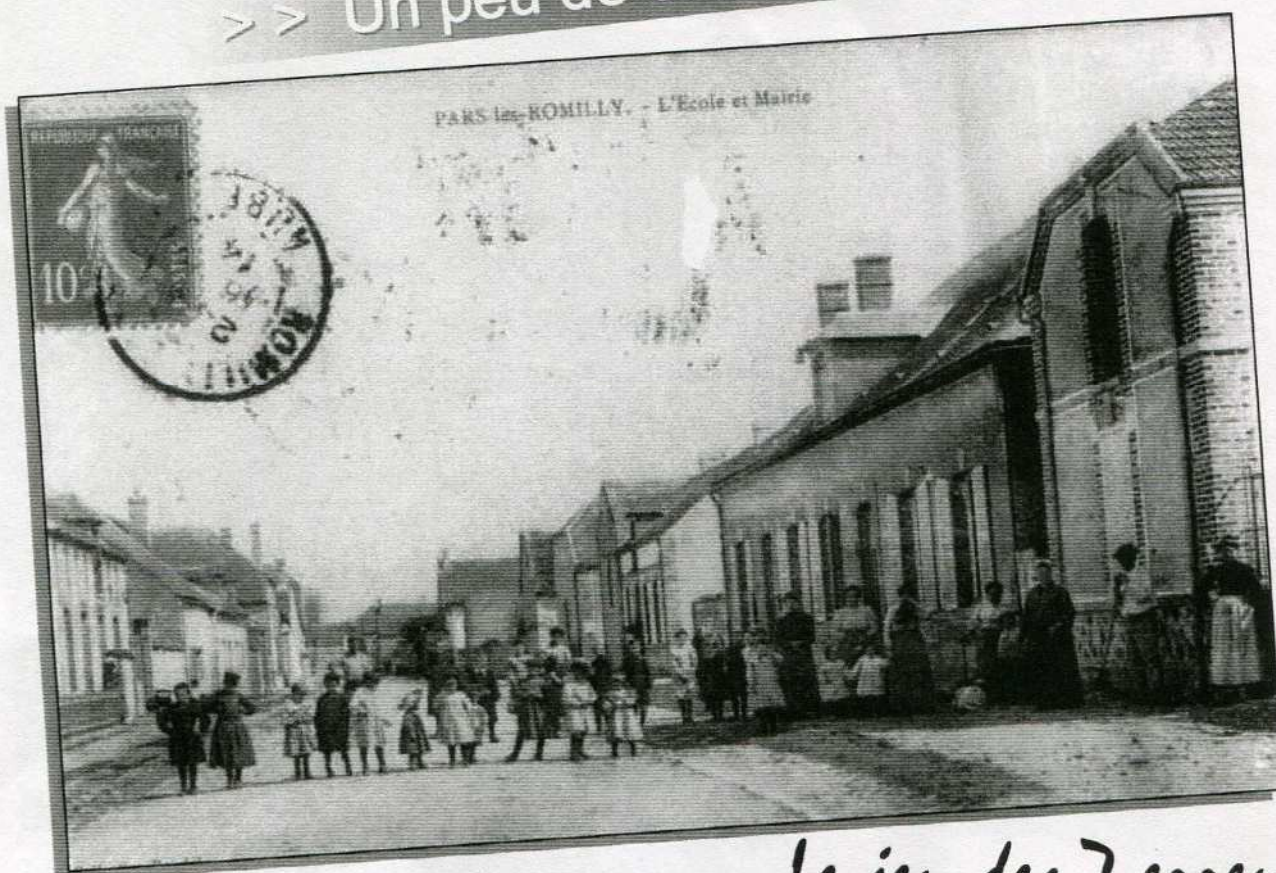
pir vent venir
un vient d'un

Réponse : un soupi vient souvent d'un souvenir



Réponse : 1 A B rempli d'a petit, a traversé par l 100 sous P.
(Un abbé rempli d'appétit a traversé Paris sans souper).

>> Un peu de détente . . .



Le jeu des 7 erreurs

7 erreurs se sont dissimulées sur la photo du dessous, à vous de les retrouver.



>> Nouveautés...

Boulangerie

La boulangerie Anatole France de Romilly sur Seine est heureuse d'ouvrir un dépôt de pain dans votre commune. Espérant vous compter parmi notre clientèle.



**Ouvert tous les jours
sauf le mercredi**

Bienvenue aux nouvelles familles

Le 27 janvier 2007

M. Arnaud Gaudier (6 rue des Saules)

Le 5 février 2007

M. et Mme Brahim Haouchine (285 rue Emile Zola)

Le 21 avril 2007

M. Jean-Luc Morel (4 rue Traversière)

Le 5 juin 2007

M. et Mme Pascal Chevalet (9 rue des Saules)

Le 21 juillet 2007 (6 rue Traversière)

M. Christophe Piquard et Melle Caroline Jazon

Le 5 août 2007

M. et Mme David Pantoli (26 rue Traversière)

Le 3 septembre 2007

M. et Mme Pascal Goullard (14 rue du Nouy)

Le 10 septembre 2007

M. et Mme Christophe Cotel (31 rue Nationale)

Le 1 février 2007

Mme Marlène Houbdine (31 rue du Château d'eau)

Le 1 avril 2007 (42 rue Nationale)

M. Jacques Lerenard et Melle Loetitia Tarride

Le 1 mai 2007

M. et Mme Dominique Leger (5 rue de l'église)

Le 2 juillet 2007 (3 rue du Vieux Pont)

M. Thiéry Delaie et Mme Maria De Arahjo Oveiros

Le 2 août 2007

Mme Christiane Bouchet (9 route des granges)

Le 1 septembre 2007 (15 rue du Château d'eau)

M. Aurélien Marcilly
et Mme Aurélie Aveline



>> Etat civil . . .

Décès

Le 26 mars 2007

Lydie, Mireille Massau
(épouse Moustey)

Le 18 avril 2007

Louis Gourheu

Le 25 mai 2007

Hilda, Suzanne, Yolande Bougard
(épouse Messager)

Le 24 avril 2007

Roger, Pierre Laurette

Le 27 juillet 2007

Liliane Cappelletti
(veuve Colson)

Le 30 juillet 2007

Alain, Bernard, Marcel Rousseau

Le 24 août 2007

Pierrette, Marie Chabineaud
(épouse Moulin)

Le 16 septembre 2007

Yves, Jean-Marie Messager

Mariages

Le 16 juin 2007

Jean-Emmanuel Lopex
et *Nathalie Quignard*

Le 16 juin 2007

Sylvain Flon
et *Lydie Leroy*

Le 25 août 2007.

Jérôme Bonilla et Emilie Dires



Naissances

Nolan, Gabriel Millard

Né le 30 janvier 2007 à Romilly

Léo, Gilbert, Jean Gallet

Né le 1 février 2007 à Romilly

Tiphaine, Colette, Madeleine Pignard

Née le 3 mars 2007 à Romilly

Mathis Camelo-Rodrigues

Né le 8 mars 2007 à Romilly

Noa Haouchine

Né le 18 mai 2007 à Romilly

Timéo, Arnaud Barbosa-Chevalier

Né le 11 octobre 2007 à Romilly

Amélie Dervin

Née le 11 octobre 2007 à Romilly



Horaires d'ouverture de la mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	<i>Fermée</i>	09h00 - 12h00	<i>Fermée</i>	09h00 - 12h00	<i>Fermée</i>
Après-Midi	14h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30

>> Dernière minute . . .

Nuisances Sonores

Afin d'éviter les conflits avec ses voisins et parfois la contravention, nous vous rappelons que les travaux de bricolage, la tonte de gazon, la coupe d'arbre avec tronçonneuse, et tous bruits en général ne peuvent être tolérés que les jours ouvrables et à des heures précises :

- du lundi au vendredi de 8^h30 à 12^h00 et de 14^h30 à 19^h30
- le samedi de 9^h00 à 12^h00 et de 15^h00 à 19^h00.
- dimanches et jours fériés de 10^h00 à 12^h00.

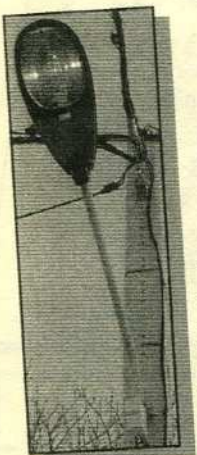
Merci de respecter cette loi et votre voisinage.

Recensement 2008

Le recensement de la population de la commune de Pars lès Romilly débutera le 17 janvier 2008 et se terminera le 16 février 2008.

Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs:

- M. Alain UNEAU et Mme Lysiane UNEAU.



L'éclairage public

De quelle manière l'éclairage public est-il réglé ?

Quelle que soit la météo (temps clair ou non), l'éclairage est assuré selon une programmation électronique qui est basée sur l'horloge des heures réelles de lever et de coucher du soleil (voir votre calendrier), augmentées de 20 minutes.

L'interruption de l'éclairage nocturne entre 22h00 et 6h00 répond à un souci d'économie (doublement de la facture actuelle) d'une part, et d'économie d'énergie, d'autre part.



M. Jean-Marie
Corbet

Nous vous rappelons que son second livre Pars en Champagne au 18^{ème} siècle est disponible et qu'il complète le premier sans faire de répétition, 70 pages avec des documents inédits.

Vous pouvez retrouver M. Jean-Marie Corbet sur Internet :

<http://monsieorange.fr/corbethistoirepars>

Communauté de Communes
des Portes
de Romilly-sur-Seine

Crancey
Gélannes
Maizières-La-Grande-Paroisse
Pars-Les-Romilly
Romilly-sur-Seine
Saint-Hilaire-sous-Romilly

LES OBJETS RECYCLABLES

Se jettent
dans vos sacs
(habitat individuel)

Ou
dans
vos bacs jaunes
(habitat collectif)



Emballages métalliques



Briques alimentaires



Boîtes et suremballages en carton



Bouteilles et flacons en plastique



A déposer dans les points
d'apport volontaire « Verre »



Bouteilles, bocaux de conserve, pots
(sans couvercles, ni bouchons)

A déposer dans les points d'apport volontaire
« Papiers Journaux »



Journaux, magazines, prospectus et tout autre papier propre

Vous ne trouvez pas ce que vous désirez jeter sur cette page ? Ce n'est peut-être pas recyclable (voir au verso).

EN CAS DE DOUTE, JETEZ TOUJOURS DANS LA POUBELLE ORDINAIRE

LES OBJETS NON-RECYCLABLES

Se jettent dans la poubelle ordinaire



Pots de produits laitiers (yaourts, crème fraîche, etc.),
barquettes en polystyrène



Suremballages
(décoration, alimentaire)



Suremballages, sacs, films en plastique



Boîtes pâtissières, à œufs,
en plastique



Berlingots



Couches-culottes



Emballages de médicaments



Essuie-tout



Pots de fleurs, ampoules



Vaisselle, faïence, porcelaine,
verres à boire



Vaisselle jetable



ECO
EMBALLAGES

Infos Tri

N° Vert 0 800 100 889

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE